



# École de la Vallée-des-Voyageurs

**Immeuble Notre-Dame-de-la-Joie**

14 chemin du Village, Pontiac, Québec J0X 2G0

**Immeuble Sainte-Marie**

19, rue Church, Pontiac, Québec J0X 2V0

819-503-8808

## **RENCONTRE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**

**18 février 2025 à 18h30**

(Immeuble Sainte-Marie)

### **Présences**

Florence Boisvert

David Boucher

Jonathan Décary

Thomas Hinse

Mélanie Langlois

Audrey Lapointe

Sylvie L'Heureux

Meagan McCann

Caroline Moreau

Andréane Morissette

Roxanne Gaudreau

Marinka Ménard

### **Absence**

Hélène Bélisle

## **Compte-rendu**

### **1. Présences et vérification du quorum**

Monsieur Boucher prend les présences et constate le quorum.

### **2. Lecture et adoption de l'ordre du jour du 18 février 2025**

Considérant que le président et la directrice ont élaboré un projet d'ordre du jour;

Considérant que ce projet d'ordre du jour a été préalablement communiqué aux membres;

En conséquence, il est proposé par Madame Langlois d'adopter l'ordre du jour de la rencontre du 5 novembre 2024, tel que présenté. La proposition est adoptée à l'unanimité.

**Résolution : 24-25-17**

### **3. Lecture et adoption du procès-verbal du 5 novembre 2024**

Considérant que conformément à l'article 69 de la Loi sur l'Instruction publique, les membres du conseil d'établissement ont reçu une copie du procès-verbal de la séance du 5 novembre 2025, plus de six (6) heures avant la tenue de la présente réunion;

Il est proposé par Madame Lapointe d'adopter le procès-verbal du 5 novembre 2025 et de dispenser la secrétaire de procéder à la lecture du procès-verbal de cette séance. La proposition est adoptée à l'unanimité.

## **Résolution : 24-25-18**

### **4. Suivi au procès-verbal**

Madame Moreau nous informe que les nouvelles salles de bain à l'immeuble Notre-Dame-de-la-Joie sont finalement terminées et fonctionnelles. Les élèves ainsi que le personnel sont bien contents.

Madame Moreau annonce que l'immeuble Sainte-Marie n'aura pas accès au service de traiteur cette année. Le sondage envoyé aux parents indiquait que moins de 40 élèves démontait de l'intérêt, nombre minimum d'inscriptions pour que le traiteur accepte de nous livrer les repas. Un nouveau sondage sera envoyé aux des parents l'année prochaine.

### **5. Intervention du public**

Madame Roxanne Gaudreau assiste à titre de membre du public, et aucune question reçue du public.

### **6. Mot de la direction**

Madame Moreau mentionne que les élèves sont présentement en période d'évaluations. La fin d'étape aura lieu le 21 février et remise des notes le 28 février.

La période d'inscriptions pour les nouveaux élèves du préscolaire qui avait lieu du 27 janvier au 14 février s'est très bien déroulé. Plus d'informations sur le nombre d'inscriptions dans les deux immeubles sera divulgué au prochain CÉ.

### **7. Mot de la technicienne au service de garde**

Madame Morissette mentionne que comme à l'habitude, tout va très bien au service de garde. La dernière journée pédagogique était un succès. Les élèves ont eu le droit à une journée plein air à l'immeuble Sainte-Marie. Le soleil et la douceur étaient au rendez-vous donc les élèves ont pu glisser, patiner, faire de la raquette dans le village. Les éducateurs et éducatrices des deux immeubles ont travaillé en collaboration. Formule gagnante, à refaire dans le futur.

Prochaine journée pédagogique se déroulera le 21 février, la compagnie Katag viendra animer une activité avec des épées en mousse.

### **8. Mot des enseignants**

Madame Langlois nous dit que tout va bien au préscolaire. Ils ont célébré le jour 100 avec les élèves. Plusieurs activités ont été organisé, les élèves ont adoré. Madame Langlois trouve que le nouveau système de renforcement est très efficace. Les élèves respect le ton voie d'espion dans les corridors.

Madame Boisvert mentionne que tout va bien au 3<sup>e</sup> cycle. Par suite d'une discussion avec ses élèves, elle nous fait part que ceux-ci préféreraient que la danse d'Halloween se déroule dans le gymnase de l'école au lieu de la salle communautaire. Madame l'Heureux a pris le commentaire en note pour l'année prochaine.

Madame Boisvert remarque que le taux d'absentéismes et de retards sont très élevé chez les élèves. Elle mentionne que ceci cause des défis pour dans la routine de la classe et complique les apprentissages. Monsieur Boucher remarque que beaucoup d'élèves partent en voyage. Madame Moreau mentionne qu'un communiqué sera envoyé aux parents concernant les voyages.

Madame Lapointe mentionne que tout va bien à l'immeuble Sainte-Marie. Elle aime beaucoup les nouvelles pancartes qui ont été affichées dans l'école sur les comportements attendus. Madame Lapointe nous mentionne que la semaine prochaine sera une semaine de lecture à l'école. Une activité par jour en lien avec la lecture sera organisée par les membres du personnel.

Madame Lapointe nous parle de la PPT (patrouille pelles et traineaux). Il s'agit d'élèves de 1ère année qui ont décidé de ramasser les traineaux et les pelles à la fin de chaque récréation. Une très belle initiative.

Madame Lapointe fait la promotion d'archéo-Pontiac, site de fouilles archéologiques ouvert aux étudiants et aux familles dans le Pontiac. Les fouilles se font en septembre, nous devons donc s'organiser à l'avance.

Monsieur Hinse nous mentionne que l'autrice Marie Potvin viendra visiter les élèves de sa classe demain. Monsieur Hinse nous avise que le Carnaval à l'immeuble Notre-Dame-de-la-Joie aura lieu vendredi 28 février. Les élèves ont bien hâte.

## **9. Décisions**

### **9.1. Spectacle de magie – immeuble Notre-Dame-de-la-Joie – approbation**

Madame Moreau informe les membres de l'initiative des parents de l'OPP de faire vivre un spectacle de magie aux élèves de l'immeuble Notre-Dame-de-la-Joie le 25 février. Les coûts du spectacle seront défrayés par les campagnes de financements.

Cette résolution est proposée par Madame L'Heureux et approuvée par Madame Morissette.

**Résolution : 24-25-19**

### **9.2. Grilles-Matières 2025-2026 – approbation**

Madame Moreau présente la grille-matières 2025-2026. Madame Moreau nous mentionne qu'elle est sensiblement comme l'an dernier. L'école a choisi une heure de plus par 10 jours en éducation physique.

Cette résolution est proposée par Monsieur Décary et approuvée par Monsieur Hinse.

**Résolution : 24-25-20**

### **9.3. Nouveau logo – adoption**

Madame Moreau présente le choix du nouveau logo ; option A et option B. Les membres demandent à ce que le mot «école» soit retiré du logo, que les mots «Vallée-des-Voyageurs» aient la même grosseur de police de caractère et de conserver les traits d'union. Des nouvelles ébauches seront envoyées par courriel et les membres pourront faire leur choix.

Ce point de décision est alors reporté à la prochaine rencontre.

### **9.4. Consultation annuelle critères de sélection des directions d'établissement**

Madame Moreau présente l'intention de cette consultation et propose un mode de consultation. Un sondage FORMS sera envoyé aux membres afin de déterminer les trois compétences dans chaque domaine d'intervention. Les résultats de ce sondage seront présentés lors de la prochaine rencontre, le 18 mars.

Ce point de décision est alors reporté à la prochaine rencontre.

### **9.5 Vente de livres**

L'OPP de l'immeuble Notre-Dame-de-la-Joie aimerait faire une vente de livres usagés comme levé de fonds. La vente se tiendrait dans la grande salle pendant les heures de classe. Il y aurait une possibilité de prolonger les heures en soirée. Les prix des livres varieraient de 1\$ et 3\$.

**Résolution : 24-25-21**

## **10. Informations**

- 10.1. Comité de parents CSSPO  
Aucune information n'est communiquée sur ce point.
- 10.2. Club des petits déjeuners  
Madame Bélisle est absente mais elle aimerait nous rappeler que le groupe Action Jeunesse organise la soirée de talent le 28 février.
- 10.3. OPP immeuble Sainte-Marie  
Madame McCann nous mentionne qu'ils ont organisé une danse pour la Saint-Valentin. Beaucoup d'élèves étaient présents et elle s'est bien déroulée.
- 10.4. OPP immeuble Notre-Dame-de-la-Joie  
Madame L'Heureux nous mentionne que l'OPP a distribué des petits crayons aux élèves pour la célébration de la Saint-Valentin.

## **11. Varia**

### **Souper spaghetti**

Madame Ménard nous mentionne que le souper spaghetti, levé de fonds pour les élèves de 6<sup>e</sup> année, aura lieu le samedi 12 avril. Plus de détails seront communiqué sous peu.

### **Vitesse devant l'école**

Madame Ménard mentionne qu'elle a discuté avec la municipalité afin de faire l'ajout de pancartes indiquant la vitesse maximale de 30 km/h. Monsieur Boucher suggère que les membres devraient écrire une lettre à la municipalité afin de faire respecter la limite de vitesse.

### **La Soirée de talents**

Madame Ménard mentionne que les élèves de 6<sup>e</sup> année seront en charge de la cantine. Il y aura une vente de pizza, barbe à papa et mais soufflé.

## **12. Levée de l'assemblée**

Considérant que l'ordre du jour est épuisé, Monsieur Boucher propose la levée de l'assemblée de la séance ordinaire à 20h13.

Caroline Moreau  
Directrice

David Boucher  
Président